

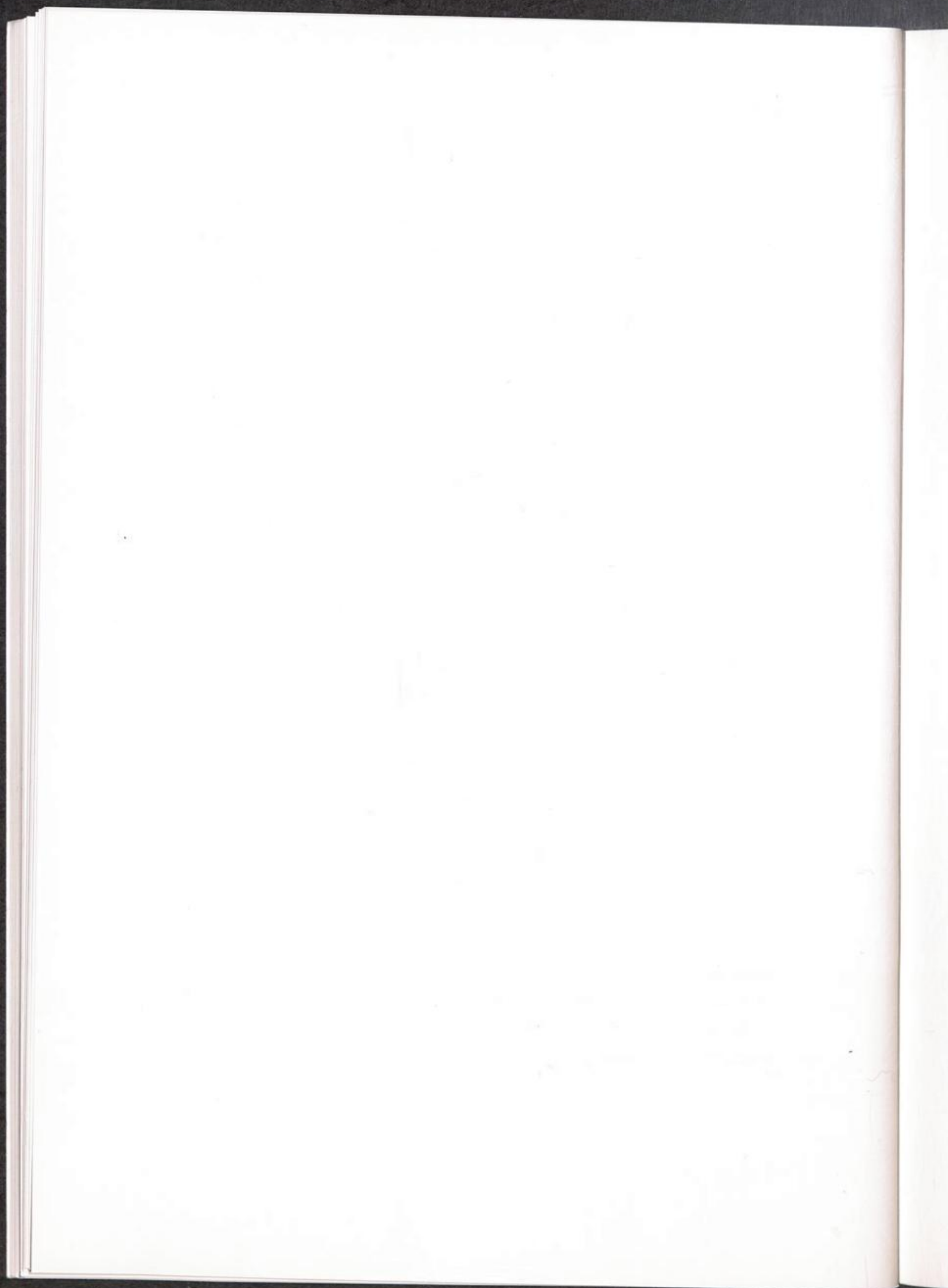
Les archives du Service International de Recherches

Les archives du SIR sont constituées aujourd'hui par une documentation représentant 17 118 mètres linéaires. Cet ensemble contient tous les renseignements personnels relatifs aux anciens persécutés du régime national-socialiste rassemblés par le SIR depuis sa création, conformément à son mandat.

Au début, ce fut une vaste entreprise que d'exploiter et de classer dans un ordre particulier cette multitude de documents. Il s'agissait d'élaborer un système permettant, à la réception d'une demande, de chercher dans la documentation et les listes individuelles les plus variées, tous les documents concernant la personne en question, et ce d'une manière relativement simple et rapide. Ainsi naquit le système du fichage et du fichier central de noms classé phonético-alphabétiquement – qui subsista jusqu'à nos jours.

Ce fichier central de noms qui continue à grandir, contient aujourd'hui environ 43 millions de fiches de référence établies par la section de fichage. Il est la clé des archives relatives à des particuliers conservées par le Service International de Recherches.

Les dossiers administratifs de l'année 1951 nous montrent que l'ancienne section de fichage (= Typing Pool) employait environ cent personnes pour le seul travail consistant à „ficher” sur les fiches de référence les noms et les données extraits des tonnes de matériel documentaire conservé au SIR. Une circulaire du „Chief of Documentation Division” du 25 juin 1951 adressée „à *tous ceux qui travaillent au Typing Pool*” montre bien que c'est précisément ce travail qui était, et demeure, la condition indispensable au bon fonctionnement des travaux d'exploitation. Voici la traduction de quelques passages de cette circulaire:

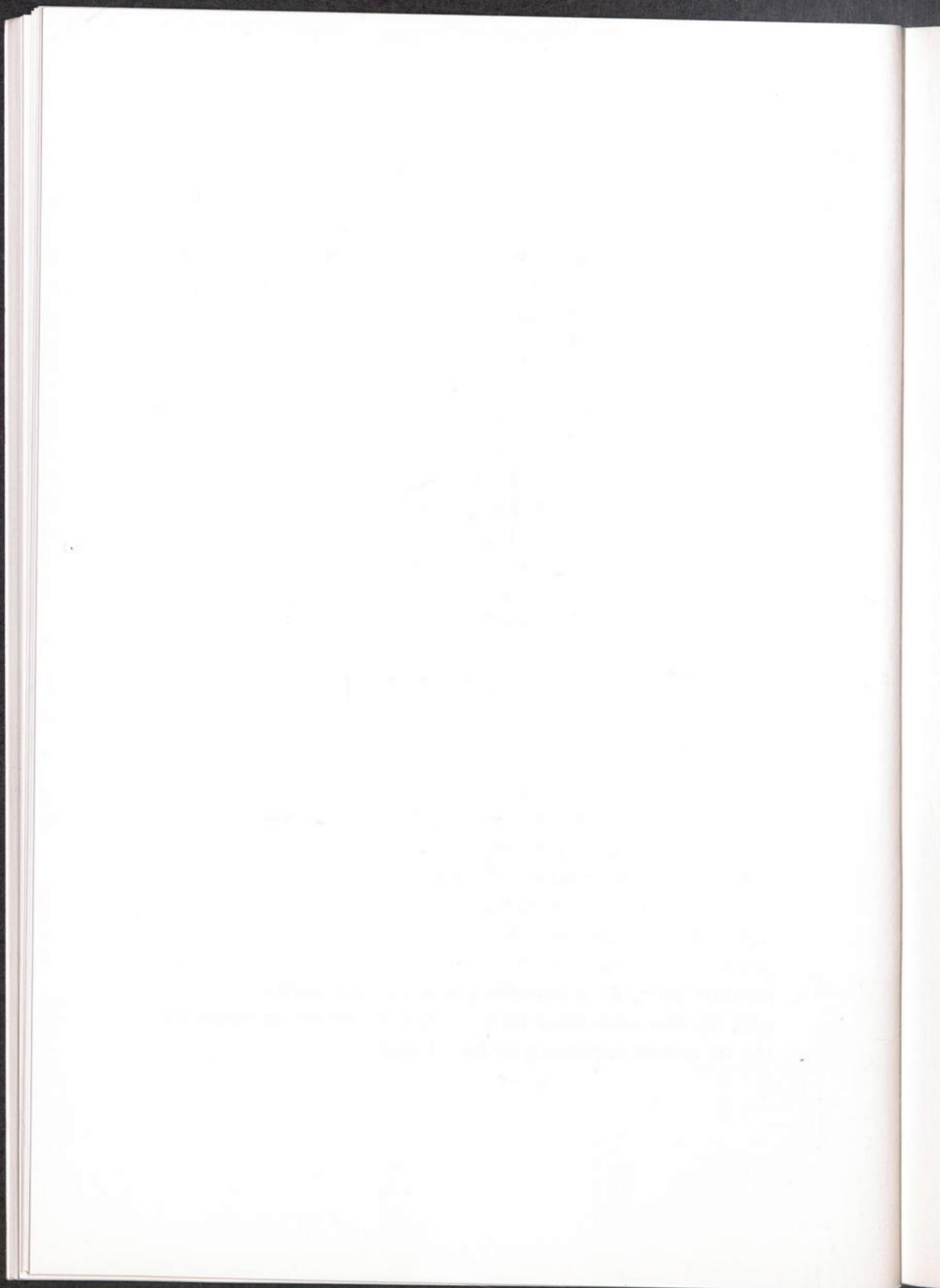


„La plupart d’entre vous sont assis depuis des mois dans le même bureau au milieu du bruit des machines à écrire et remplissent des petites fiches à longueur de journée. Bien plus d’une fois, ce travail a dû vous sembler monotone. Bien souvent aussi, vous devez vous demander pourquoi vous faites ce travail, quelle peut être l’utilité de ces fiches, ce qu’elles deviennent et quelle tâche elles ont à remplir dans le travail du SIR.

La réponse est très simple:

Sans ces fiches et sans vous qui les remplissez, nous ne serions pas un Service International de Recherches et le SIR ne saurait répondre aux milliers de demandes qu’il reçoit chaque mois. Le SIR ne retrouverait pratiquement personne et toutes ces tonnes de documents soigneusement classés dans le Records Branch ne seraient d’aucune valeur. Mais c’est vous qui avec vos machines à écrire bruyantes, extrayez de ces documents des millions de noms, tout comme les informations que ces documents nous fournissent.

Comme vous le savez, nous avons reçu des documents provenant des sources les plus variées: d’offices civils allemands, nous avons obtenu du matériel sous forme de listes et du War Crimes Team, les dossiers et notes confisqués des camps de concentration. Nous avons également reçu des documents de pasteurs, de prêtres, de prisons, d’usines et d’hôpitaux, et d’un grand nombre d’organisations qui étaient actives en Allemagne pendant ou après la dernière guerre et qui étaient en contact avec les étrangers déportés de leur patrie, arrêtés ou persécutés, ou simplement venus ici pour travailler.



Parmi les millions de gens qui ont été ainsi éloignés de leur patrie (des centaines de milliers d'Allemands inclus) un grand nombre est toujours porté disparu et recherché par le SIR sur demande de leurs familles. D'autres sont retournés dans leur patrie, mais eux, ou leur gouvernement, ont besoin de preuves de leur incarcération ou du fait qu'ils sont venus ici volontairement. Certains ont droit à la réparation, d'autres pas. Les uns doivent justifier de leurs droits, alors que ceux de certains autres doivent être réfutés. Quelques émigrés enfin sont toujours recherchés par leur famille.

Le SIR ne peut satisfaire à toutes ces demandes qu'à condition de trouver la réponse dans les centaines de tonnes de documents qu'il détient. Et s'il la trouve, c'est parce que vous l'avez déjà tirée des documents et soigneusement fixée sur une fiche."

Ces lignes écrites il y a 35 ans sont aujourd'hui tout aussi valables. On ne peut qu'estimer le nombre de tonnes de matériel documentaire venu s'ajouter depuis à nos archives. De ce fait, l'importance et la minutie des travaux de classement n'ont fait que s'accroître, car lors du traitement des cas, la recherche d'un nom mal transcrit sur une fiche à partir d'un document original devient un véritable casse-tête chinois.

Le système de classement hautement professionnel pratiqué dans les archives du SIR, tout comme le niveau technique élevé que nous avons atteint entre-temps, font toute notre fierté.





